

**DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**

**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT  
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**CHARGÉ DE FONCTIONS**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu l'arrêté n°03/2024 du 19 août 2024 portant organisation des services départementaux,

Vu l'accord écrit de monsieur le Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais, acceptant le recrutement de madame Isabelle Minet par voie de mutation,

**Le Président du Conseil départemental,**

Considérant la vacance du poste de Directeur de la maison du Département solidarité de l'Arrageois.

Sur proposition de madame la Directrice générale des services départementaux.

**ARRÊTE :**

**Article 1 :**

A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024, madame Isabelle Minet, attaché hors classe, est chargée des fonctions de Directrice, au pôle solidarités, maison du Département solidarités de l'Arrageois.

**Article 2 :**

Cet arrêté sera publié sur le site internet du Département.

Arras, le 9 octobre 2024  
Pour le Président du Conseil départemental,



Signé électroniquement par  
Caroline MEZIERE  
Directrice des ressources humaines

Ampliations destinées à :

- Paierie départementale du Pas-de-Calais
- Madame Isabelle Minet (17781)
- MDS Arrageois
- PRA – DRH/DAPARH/mission pilotage des effectifs et des données sociales
- Direction de l'accompagnement juridique
- Service gestion administrative et rémunération pour le pôle solidarités - LG

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président du Conseil départemental dans les deux mois suivant sa notification ou son affichage et/ou publication. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux, auprès du tribunal administratif de Lille, dans le même délai à compter de sa notification ou de sa publication.